

## Apports entomocénétiques et bioclimatiques de la mission *Ascete* en Corse, en 2020

Bernard DEFAUT<sup>1</sup>, David MORICHON<sup>2</sup> Benoit DUHAZÉ<sup>3</sup> & Samuel DANFLOUS<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Quartier Babi, 09400 Bédeilhac-et-Aynat [bdefaut@orange.fr]

<sup>2</sup> 1, place du 8-mai-1945, 66500 Conat

<sup>3</sup> 26, route de Groussognau, 24130 Prignonieux

<sup>4</sup> Carbonnel, 31190 Mauressac

**Résumé.** Les cinquante-neuf relevés effectués en août 2020 permettent de compléter la description des synusies et groupements définis à partir des relevés de 2005, de suggérer trois nouvelles alliances en milieu littoral humide et d'affiner le découpage phyto- et orthoptéroclimatique de la montagne corse.

**Mots clés.** Alliances nouvelles ; milieu littoral ; montagne corse.

**Abstract.** The fifty-nine surveys carried out in August 2020 make it possible to complete the description of the synusies and groupings defined from the 2005 surveys, to suggest three new alliances in a humid coastal environment and to refine the phyto- and orthopteroclimatic division of the Corsican mountain.

**Keywords.** New alliances; coastal environment; Corsican mountain..

—oOo—

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) ayant proposé à l'association *Ascete* une contribution pour l'atlas et pour la liste rouge des orthoptères indigènes, incluant une étude des orthoptéroécénoses, les quatre entomocénéticiens signataires de cette note ont prospecté l'île du 22 au 29 août 2020.

La présente note détaille les résultats bioclimatiques et entomocénétiques obtenus.

### I. Les neuf relevés en milieu littoral hyperxérique (HX). (Tableau I.)

#### Définitions préliminaires

La division *Oecanthea pellucens* regroupe les synusies de milieux secs (mésoxériques à hyperxériques : MX à HX), en bioclimat subaxérique ou xérique, au Maghreb et en Europe

Espèces caractéristiques : *Aiolopus strepens morichoni*, *Calliptamus barbarus*, *Empusa pennata*, *Oedaleus decorus*, *Pezotettix giornae*.

Espèces différentielles : celles qui transgressent occasionnellement, ou habituellement, en bioclimat axérique (collinéen : AX3, boréo-montagnard : AX4, boréo-subalpin : AX5), comme *Gryllus campestris*, *Mantis religiosa*, *Phaneroptera nana*, *Tessellana tessellata*.

À l'intérieur des *Oecanthea*, la classe *Acrotyletea insubrici* réunit les synusies de milieux secs (MX à HX) en bioclimat franchement xérique : xérique subhumide (SH) à hyperaride (HA)

Espèces caractéristiques : *Acrotylus insubricus*, *Acrotylus patruelis*, *Aiolopus puissantii*, *Anacridium aegyptium*, *Gryllus bimaculatus*, *Locusta c. cinerascens*, *Platycleis falx laticauda*.

Au sein des *Acrotyletea* l'ordre *Oedipodetalia charpentieri* contient les synusies de milieux secs en bioclimat xérique subhumide (SH) à semi-aride (SA).

Espèces caractéristiques : *Acrida ungarica mediterranea*, *Ameles decolor*, *Ameles spallanzania*, *Dociostaurus jagoi occidentalis*, *Platycleis intermedia*. (L'espèce éponyme de l'ordre, *Oedipoda charpentieri*, n'est pas connue en Corse).

**Résultats nouveaux** relativement aux relevés de 2005, synthétisés in DEFAUT (2019)

En 2005 les six relevés effectués par B. Defaut et D. Petit dans les milieux hyperxériques de la zone littorale corse, principalement la dune blanche, avaient permis de caractériser la synusie nouvelle *Acrotyle braudi* – *Sphingonotetum corsici* Defaut 2019. Les trois relevés de 2020 ne modifient pas sensiblement la composition faunistique de cette synusie ; pour l'essentiel elle gagne trois espèces : *Acrida ungarica mediterranea*, *Ameles decolor* et *Trigonidium cicindeloides*. La présence de *T. cicindeloides* est un peu étonnante, cette espèce étant réputée hygrophile ; mais nous l'avons notée également dans la synusie xérique d'arrière-dune, *Platycleido-Oedipodetum sardeti*, évoquée ci-après.

### II. Les treize relevés en milieu littoral xérique (X). (Tableau II.)

Les unités supérieures concernées ici (division, classe et ordre) sont les mêmes que pour les synusies des milieux hyperxériques.

**Résultats nouveaux** relativement aux relevés de 2005

En 2005 onze relevés ont été réalisés dans les milieux xériques de la zone littorale, essentiellement l'arrière-dune. Neuf d'entre eux ont servi à caractériser la synusie nouvelle *Platycleido affinis* – *Oedipodetum sardeti* Defaut 2019. (Concernant les deux autres relevés, l'un était atypique parce

que plutôt mésoxérique que xérique, l'autre était incomplet, parce qu'anormalement pauvre en espèces.)

Deux relevés ont été ajoutés en 2020 ; ils apportent quatre espèces nouvelles à la synusie, sans remettre en cause sa structure cénotique (tableau III) : *Arachnocephalus vestitus*, *Trigonidium cicindeloides*, *Acrotylus insubricus braudi*, *Empusa pennata*.

### III. Les seize relevés en milieu littoral humide (MH à HH). (Tableau III.)

#### Définitions préliminaires

La division **Paratettigea meridionalis** regroupe les synusies de milieux humides *s. l.*, en bioclimat subaxérique ou xérique, au Maghreb et en Europe : les stations sont mésohumides (MH) à hyperhumides (HH), au moins au printemps, mais en été elles sont assez souvent mésoxériques (MX).

Espèces caractéristiques : *Chorthippus jucundus*, *Paracinema tricolor bisignata*, *Paratettix meridionalis*, *Pteronemobius heydenii*, *Ruspolia nitidula*.

Espèces différentielles : On peut ajouter au titre de différentielles des espèces qui, tout en étant fréquentes dans les milieux humides, transgressent occasionnellement, ou habituellement, dans des milieux secs, comme *Aiolopus strepens morichoni*, *Calephorus compressicornis*, *Conocephalus fuscus*, *Eumodicogryllus bordigalensis*, *Gryllus campestris*, *Mantis religiosa*, *Phaneroptera nana*.

La classe **Aiolopetea puissantii** réunit les synusies de milieux humides en bioclimat franchement xérique : xérique subhumide (SH) à hyperaride (HA)

Espèces caractéristiques : *Conocephalus conocephalus*, *Eyprepocnemis plorans*, *Locusta m. migratoria*, *Natula averni*, *Trigonidium cicindeloides*, *Tropidopola cylindrica*.

Espèces différentielles : *Acrida turrata*, *Aiolopus puissantii*, *Aiolopus thalassinus corsicus*, *Anacridium aegyptium*, *Gryllus bimaculatus*, *Svercus palmatorum*, *Trigonidium cicindeloides*.

**Résultats nouveaux** relativement aux relevés de 2005

Pour les milieux humides de la zone littorale corse nous disposions initialement des huit relevés effectués en 2005 ; à l'époque ils avaient permis de proposer trois groupements (les « groupements » sont des synusies mal caractérisées, généralement par insuffisance de relevés) : groupement à *Uromenus brevicollis insularis*, groupement à *Tropidopola cylindrica* et *Locusta m. migratoria* et groupement à *Paratettix meridionalis* et *Conocephalus conocephalus*.

Nous avons ajouté huit relevés en 2020. Nos seize relevés sont suffisants, cette fois, pour différencier nettement deux synusies, ou plutôt deux groupes de synusies, en fonction de la hauteur de la strate végétale dominante :

- Quand la strate végétale dominante ne dépasse pas 40 ou 60 cm de hauteur, les relevés contiennent

préférentiellement *Aiolopus puissantii*, *Ameles spallanzania*, *Conocephalus fuscus*, *Locusta cinerascens*, *Paracinema tricolor bisignata*, *Rhacocleis cf. baccettii*. On pourrait y voir une nouvelle alliance **Paracinemion bisignatae** (provisoire)

- Quand elle dépasse 60 cm de hauteur, ils contiennent préférentiellement *Anacridium aegyptium*, *Arachnocephalus vestitus*, *Eupholidoptera tyrrhenica*, *Locusta m. migratoria*, *Phaneroptera nana*, *Pteronemobius heydenii*, *Tropidopola cylindrica*, *Uromenus brevicollis insularis*, notamment. On pourrait y voir une autre nouvelle alliance **Arachnocephalion vestitae** (provisoire).

**Remarque** : il vaudrait mieux que les espèces éponymes des deux nouvelles alliances aient le même type d'extension bioclimatique : soit euryméditerranéenne (subaxérique à xérique semi-aride) comme *Paracinema tricolor bisignata*, soit strictement méditerranéennes (xérique subhumide à xérique semi-aride) comme *Arachnocephalus vestitus*. Pour être en mesure de faire un meilleur choix il faudrait disposer d'un plus grand nombre de relevés

Notons aussi que huit espèces semblent à l'aise dans les deux types de milieux : *Acrida ungarica mediterranea*, *Aiolopus strepens morichoni*, *Eyprepocnemis plorans*, *Mantis religiosa*, *Pezotettix giornae*, *Ruspolia nitidula*, *Trigonidium cicindeloides*, *Tylopsis lilifolia*.

Finalement, des trois groupements de milieux humides proposés en 2005, seul peut subsister le groupement à *Tropidopola cylindrica* et *Locusta m. migratoria*, identifié dans les dépressions humides à cannes de Provence (colonnes 14 et 15 du tableau I ; alliance : **Locustion migratoriae**, provisoire). Mais le groupement à *Paratettix meridionalis* et *Conocephalus conocephalus* doit être abandonné car ses deux relevés constitutif (Co 1520 et Co 1543) sont dispersés dans deux ensembles distincts sur le nouveau tableau cénotique. Il faut abandonner également le groupement à *Uromenus brevicollis insularis*, dont les trois relevés sont maintenant dispersés (Co 1519, Co 1525, Sard 004).

Il est trop tôt pour définir en confiance des synusies de milieu humide, et même des groupements : il faudrait d'abord multiplier les relevés. Cependant on peut noter déjà sur le tableau III que la composition faunistique des milieux très originaux Co 1519 (panne à *Juncus acutus*), Co 1520 (mare asséchée) et Co 1529 (roncier dense) est à chaque fois elle-même très originale ; il ne sera pas facile de trouver des milieux comparables dans lesquels effectuer de nouveaux relevés.

### IV. Les vingt-et-un relevés en milieu montagnard xérique *s. l.* (MX à HX, mais surtout X). (Tableau IV.)

Les dix relevés de 2005 avaient permis une esquisse bioclimatique, et à peine une esquisse entomocénétique (DEFAUT, 2019 : pages 99-100, et 103). Avec les onze relevés supplémentaires de

2020, il est possible d'approfondir l'esquisse bioclimatique, mais compte tenu du nombre d'étages bioclimatiques, il faudrait beaucoup d'autres relevés pour pouvoir caractériser des synusies.

## 1. BIOCLIMATOLOGIE

### Définitions préliminaires

Notre conception bioclimatique de la végétation est surtout déduite de GAMISANS (1999) (notamment le tableau des pages 70-71), mais réinterprété à partir de DEFAUT (1996) et BOTTI (2018).

En adret la végétation méditerranéenne subhumide, **SH3**, monte jusque vers 900 ou 1 000 m (« série mésoméditerranéenne du chêne vert et de l'arbousier », *Quercetalia ilicis*). Au-dessus vient la végétation subaxérique tempérée, **SX3**, qui monte jusque vers 1 300 / 1 350 m (« série supraméditerranéenne des chênes et du pin laricio, *Quercetalia pubescenti-sessiliflorae*). Vient ensuite la végétation subaxérique fraîche, **SX4**, qui atteint 1 800 m (« série montagnarde du pin laricio, variante méditerranéenne », *Pino-Juniperetea*), puis la végétation subaxérique froide, **SX5**, jusque vers 2 200 m (« série du genévrier nain et de la spinella »).

En ubac la végétation **SH3** monte jusque vers 700 m (« série mésoméditerranéenne du chêne pubescent », *Quercetalia ilicis*). Vient ensuite la végétation **SX3** jusque vers 1 000 m (« série supraméditerranéenne des bois mixtes », *Quercetalia pubescenti-sessiliflorae*), puis la végétation axérique fraîche (ou boréo-montagnarde), **AX4**, jusque vers 1 600 m (« série montagnarde du pin laricio, variante eurosibérienne », *Fagetalia*), puis la végétation axérique froide (ou boréo-subalpine), **AX5**, jusque vers 2 100 m (« série subalpine du sapin » et « série subalpine à aulne odorant », *Piceetalia*).

On sait par la littérature que les limites des étages bioclimatiques pour les Orthoptères sont souvent décalées vers le bas d'environ 200 m, relativement aux étages de végétation.

### Résultats

#### A. Colonnes 1 à 4 du Tableau IV (600 à 900 m).

Des végétations de type méditerranéen subhumide, donc **SH3**, ont été notées par nous jusque vers 900 m : *Quercus coccifera* et *Brachypodium retusum* dans la station de la colonne 3 (à 780 m), *Cistus monspelliensis* (et dans une moindre mesure *Erica arborea*) dans celle de la colonne 4 (à 890 m). Cela est confirmé au plan orthoptérique par la présence dans ces stations de *Rhacocleis germanica* et de *Dociostaurus jagoi occidentalis*, voire d'*Omocestus defaui*

#### B. Colonnes 5 à 8 du tableau IV (900 à 1 100 m).

La végétation subméditerranéenne, **SX3**, est indiquée notamment par la disparition des marqueurs méditerranéens précédents, tandis que des marqueurs de la tranche thermique « fraîche », comme *Juniperus nana*, ne sont pas encore présents. La végétation climax comprend en abondance le Pin laricio et le châtaignier.

Concernant les Orthoptères, un lot de neuf espèces thermophiles, non strictement méditerranéennes, ne dépassent pas l'altitude 1 100 m, du moins sur le tableau IV : *Phaneroptera nana*, *Decticus albifrons*, *Mantis religiosa*, *Platycleis intermedia*, *Tylopsis lilifolia*, *Yersinella raymondi*, *Oecanthus pellucens*, *Aiolopus strepens morichoni*, *Mogoplistes brunneus*.

#### C. Colonnes 9 à 17 du tableau IV (1 250 à 1 500 m).

À partir de 1 250 m, au moins, ces espèces seront relayées par d'autres qui n'ont pas été notées plus bas : *Gomphocerippus corsicus pascuorum*, *G. corsicus corsicus* et *G. corsicus montanus*<sup>1</sup>. (Le tableau suggère qu'il en irait de même pour *Omocestus rufipes*, *Dociostaurus maroccanus*, *Calliptamus italicus* et *Corsteropleurus chopardi*, mais cela est illusoire car en réalité ces quatre espèces sont potentielles à très basse altitude sur l'île ; la première a d'ailleurs été rencontrée quasiment au niveau de la mer dans deux stations du tableau III).

#### D. Colonnes 18 à 19 du tableau IV (1 700 m).

Les relevés de ces deux colonnes ont été effectués sur l'ubac du Monte Cinto, à 1 700 m, dans des végétations dérivées apparemment de formations à Pin laricio et Genévrier nain ; il s'agirait donc du phytoclimat SX4, plutôt que du AX4 attendu (ou du AX5). Mais dans les deux dernières stations du tableau IV (colonnes 20 et 21), qui ont été prospectées sur l'ombrée du Mont Incudine (donc beaucoup plus au sud), vers 1700 / 1800 m, nous avons noté la présence de *Alnus viridis suaveolens*, *Sorbus aucuparia praemorsa* et *Acer pseudoplatanus* ; cela permet de rattacher la végétation climacique à la « série subalpine à Aulne odorant » évoquée par Gamisans (1999), et donc au phytoclimat AX5 (moins probablement à la série subalpine du sapin », qui est de toute façon également AX5).

#### E. Colonnes 20 à 21 du tableau IV (1 750 à 1 850 m).

On note que le dernier représentant des *Oecanthus pellucens* euryméditerranéens, *Calliptamus barbarus*, qui était encore présent dans la station de la colonne 18 (à 1 680 m), est absent des deux stations alticoles du Mont Incudine, ce qui peut en confirmer le caractère eurosibérien. Mais, bien sûr, une telle conclusion demande à être étayée par de nouvelles observations, comme d'ailleurs les conclusions bioclimatiques qui précèdent.

## 2. ENTOMOCÉNOTIQUE

Avec un si petit nombre de relevés répartis dans cinq étages bioclimatiques, il est impossible de caractériser des synusies orthoptériques. Même les neuf relevés de l'étage orthoptérique **SX4** (colonnes 9 à 17 du tableau IV) sont insuffisants, compte tenu de l'étendue du territoire prospecté : depuis le Monte-Cinto au nord, jusqu'à l'Incudine et l'Ospedale au sud.

<sup>1</sup> D'après la littérature ces taxons alticoles, dont le statut taxinomique est incertain, sont susceptibles de s'abaisser à 800 / 900 m d'altitude.

Il faudrait multiplier les relevés pour y voir un peu clair. L'esquisse bioclimatique ci-dessus pourra alors servir de cadre bioclimatique préalable.

### RÉFÉRENCES

- BOTTI Dario, 2018 – A phytoclimatic map of Europe. *Cybergeo*; European Journal of Geography, 23 p.
- DEFAUT Bernard, 1996 – Un système d'étages phytoclimatiques pour le domaine paléarctique. Corrélations entre végétation et paramètres climatiques. *Matériaux entomocénétiques*, **1** : 5-46.
- DEFAUT Bernard, 2019 – Essai sur les synusies orthoptériques méditerranéennes de la France continentale et de la Corse. *Matériaux orthoptériques et entomocénétiques*, **24** : 71-103.
- GAMISANS Jacques, 1999 – *La végétation de la Corse*. Édisud, 391 p.

Tableau I. Synusie de la dune blanche en Corse : *Acrotyle braudi* – *Sphingonotetum corsici* Defaut 2019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	2005 et 2020	2005
Département	Sard 005	Co 1533 20B	Co 1527 20B	Co 2339 20B	Co 1517 20B	Co 1537 20A	Co 2352	Co 2353	Co 1540 20A	2005 et 2020	2005
Commune	Rena Majore	Aléria	Venzolasca	Albo	Palasca	Bonifacio	BelvédèreCam-pu-noto	Propriano	Bonifacio	2005 et 2020	2005
Date précoce	05/08/2005	30/07/2005	28/07/2005	22/08/2020	25/07/2005	01/08/2005	27/08/2020	27/08/2020	01/08/2005	2005 et 2020	2005
Date tardive										2005 et 2020	2005
Longitude	E 8,14993	E 9,55527	E 9,53408	E 9,33362	E 9,05894	E 9,21701	E 8,81345	E 8,87495	E 9,21895	2005 et 2020	2005
Latitude	40,15508	42,14217	42,52192	42,81097	42,66260	41,40737	41,62992	41,64842	41,37588	2005 et 2020	2005
Altitude	2	5	1	0	1	1	5	0	10	2005 et 2020	2005
Pente et exposition	10° NW	0	0	20 NE	variable	5° NE	10 NE	10 SE	0	2005 et 2020	2005
Substrat	sable	sable	sable	caillux	sable	sable	sable	sable	sable	2005 et 2020	2005
Humidité stationnelle au printemps-1 <sup>er</sup> été										2005 et 2020	2005
Humidité stationnelle en été tardif										2005 et 2020	2005
Humidité stationnelle en été tardif										2005 et 2020	2005
Recouvrement végétal total										2005 et 2020	2005
Pourcentage de sol nu										2005 et 2020	2005
Recouvrement subarboré (> 2,5 m)										2005 et 2020	2005
Recouvrement arbustif, 60 à 2,50 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement arbustif < 60 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement canne de Provence (> 2 m)										2005 et 2020	2005
Recouvrement canne de Provence (40-60 cm)										2005 et 2020	2005
Recouvrement herbacé > 40 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement herbacé, 20 à 40 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement herbacé, 10 à 20 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement herbacé, 3 à 10 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement herbacé < 3 cm										2005 et 2020	2005
Recouvrement bryophytique										2005 et 2020	2005
Litière sèche										2005 et 2020	2005
Physionomie végétale										2005 et 2020	2005
Phytoclimat	dune blanche SH3	dune blanche SH3	dune blanche SH3	surface nue SH3	dune littorale SH3	haut de plage SH3	dune blanche SH3	dune blanche SH3	chemin SH3	2005 et 2020	2005
Orthopécoclimat	SH3	SH3	SH3	SH3	SH3	SH3	SH3	SH3	SH3	2005 et 2020	2005
<b>Caractéristique des <i>Oedipodetalia</i> charpentieri</b>										2005 et 2020	2005
<i>Docostaurus jagoi occidentalis</i>					+++		++	++	+++	56	35
<i>Aneles decolor</i>									++(+)	11	17
<b>Caractéristiques des <i>Acrotyletea</i> insubrici</b>										2005 et 2020	2005
<i>Acrida ungaria mediterranea</i>							+	+(+)		22	.
<i>Acrotylus patrius</i>								+		11	17
<i>Trigonidium cicindeloides</i>								+		11	.
<b>Caractéristiques des <i>Oecanthea</i> pelucentis</b>										2005 et 2020	2005
<i>Calliptamus barbarus</i>							++	++	+++	67	83
<i>Aiolopus sirepens morichoni</i>							+	++(+)		33	35
<i>Aiolopus thalassinus corsicus</i>								++(+)		11	.
<b>Autres taxons</b>										2005 et 2020	2005
* <i>Sphingonotus corsicus</i>								++	++	67	67
* <i>Oedipoda caerulexscens sardeti</i>								++	++	56	50
* <i>Acrotylus insubricus braudi</i>								++	++	22	35
* <i>Sphingonotus inarovi</i>								+++	+++	33	35
Nombre d'espèces	4	3	2	3	3	6	4	7	4	12	9
Nombre spécifique moyen										4,0	3,7









Tableau IV. Composition cénotique des relevés de milieux secs, en montagne corse

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Région naturelle	2355	2347	2344	2346	1532	Sard 01	1521	2345	1541	1542	1522	2350	2351	2342	2343	1531	1530	1524	1523	2356	2357
Commune		(Serra)	(Bozio)	Serra	Monte-Cinto	Monti-ferru	Monte-Cinto	Monte-Rotondo	Ospedale	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Monte-Renoso	Monte-Renoso	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Monte-Cinto	Includine	Includine
Altitude	610	655	780	890	950	960	1000	1085	1250	1340	1450	1440	1455	1450	1480	1500	1480	1680	1680	1840	1730
Pente et exposition	10 NW	30 SW	35 NE	20 SW	20 NW	10 S	0	30 SW	20 NW	00	15 NE	25 SE	10 W	20 SW	?	25 N	05 N	05 NE	05 NE	15 NE	20 E
Substrat	sable	schiste	lin	limon	schiste	calcaire	silice	crystalin	granite altéré	granite, arène	silice	terre, saillout.	crystalin	granite	granite	silice	crystalin	crystalin	silice	granite	granite
Humidité stationnelle (en été)	X/MX	X	X	X	X	X	HX	X	X(MX)	X	X	X(MX)	X/HX	X	X	X	X(MX)	X	X	X	X
Recouvrement végétal total	100	40	50	70	50	75	15	40	60	90	20	80	25	50	90	95	85	70	80	60	90
Pourcentage de sol nu	0	60	50	10	70	25	85	60	20	10	80	25	75	30	10	5	15	30	20	40	10
Recouvrement ligneux	75	30	50	20	50	65	0	10	20	0	0	65	20	40	40	95	85	0	80	25	80
Hauteur de la strate végétale dominante	80-120	20-60	20-60	20-60	80-120	40-60	<03	20-40	≤ 10	<03	<03	20-60	20-60	20-40	<03	20-40	<10	<03	20-40	<03	20-40
Physionomie végétale	cistaie	pelouse	fruticée	pelouse	gémis-taie	gémis-taie	ropcaill-les	pelouse	pinède	pelouse	pelouse	lande	rocaill-les	lande	pelouse	juni-péraie	gémis-taie	pelouse rase	junipé-raie	pelouse	lande
Phytoclimat	SH3	SH3	SH3	SH3	SX3	SX3	SX3	SX3	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4/5	SX4/5	SX4/5	SX4/5	AX5	AX5
Orthopéroclimat	SH3	SH3	SH3	SH3	SX3	SX3	SX3	SX3	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX4	SX5	SX5	AX5 ?	AX5 ?
Date	27/8/20	25/8/20	25/8/20	25/8/20	29/7/05	05/8/05	27/7/05	25/8/20	02/8/05	02/8/05	27/7/05	26/8/20	26/8/20	24/8/20	24/8/20	29/7/05	29/7/05	27/7/05	27/7/05	28/8/20	28/8/20
<i>Rhacocleis germanica</i>	++(+)	+	+	++	++	++	+	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Doctostaurus jagoi</i>	++(+)	++(+)	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Onocestus defauti</i>	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Phaneropera nana</i>	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Dactylicus albifrons</i>	+	++(+)	++(+)	++	++(+)	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Mantis religiosa</i>	+	+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Platycoleis intermedia</i>		+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Tylopsis tilifolia</i>		+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Yersinella raymondi</i>		+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Oecanthus pellucens</i>		+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Aiolopus strepens morichoni</i>		+	++(+)	++	++	++	++	++(+)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Mogoplistes brunneus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Sphingonotus corsicus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Tessellana tessellata</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Oedeleus deonis</i>	++(+)	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Pezotettix giornae</i>	+++	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Arachnocephalus vestitus</i>	++(+)	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Calliptamus barbarus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Gomphocerippus corsicus pascuorum</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Gomphocerippus corsicus corsicus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Gomphocerippus corsicus montanus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Oedipoda caeruleascens sardeti</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Gomphocerippus brunneus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Platycoleis albopunctata monticola</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Onocestus rufipes</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Doctostaurus macroccanus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<i>Calliptamus italicus</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
* <i>Corsteropleurus chopardi</i>		+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
Nombre d'espèces	9	6	10	11	4	5	4	12	6	6	3	9	8	6	9	5	6	4	3	5	5
	(Ordre = ?)			(Ordre = ?)			GOMPHOCERIPPETEA ARMORICANI			(Ordre = ?)			ACROTYLETEA INSUBRICI			(Ordre = ?)			OECANTHEA PELLUCENTIS		